

Message de la mairesse

Le temps des fêtes est terminé et j'espère que vous avez passé du bon temps en famille et avec ceux que vous aimez. Pour certains, ce fut un temps des fêtes à l'ancienne, sans électricité. Je voudrais souligner le travail exceptionnel de nos employés à la voirie. Ils ont dû sortir les tronçonneuses pour ôter les branches et les arbres qui obstruaient les rues et les chemins de la municipalité.

Nous avons aussi sur nos terrains beaucoup de branches et d'arbres. Vous pouvez vous procurer gratuitement un permis de feu auprès du service incendie au 819 832-2442 ou de façon plus écologique, louer une déchiqueteuse afin de vous faire du compost pour vos platebandes de fleurs ou votre jardin.

En octobre 2012, nous vous avons fait parvenir de l'information au sujet du règlement sur la qualité de l'eau potable, qui a été modifié. La norme concernant la quantité d'arsenic dans l'eau a été abaissée, passant de 25 à 10 microgrammes par litre. Il faut dire que notre municipalité a toujours eu un taux de 17 à 18 microgrammes par litre et qu'avant la fin de 2014, nous devons rencontrer cette norme plus basse. De nouvelles études scientifiques nous amènent à réitérer ce message : les femmes enceintes ainsi que les nourrissons nourris au lait maternisé en poudre ou concentré, reconstitué avec de l'eau devraient utiliser de l'eau embouteillée. Voir l'avis complet dans votre journal Aux Quatre Coins à la 22.

La réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic est un patrimoine collectif à protéger. Tous ensemble nous pouvons faire quelques efforts pour le sauvegarder par un éclairage mieux pensé. Il y a quatre facteurs d'un bon éclairage : Le **type** de lumière, la lumière au DEL ambrée, respectueuse du ciel étoilé et de la santé. L'**intensité** lumineuse sobre et uniforme. L'**orientation** du flux lumineux. La **période** et la durée d'utilisation des éclairages. Pour plus d'information rendez-vous sur www.astrolab.qc.ca.

Nathalie Bresse